

Commissariat aux
services en français
de l'Ontario



Office of the
French Language Services
Commissioner of Ontario

Notes de discours du commissaire François Boileau

Conférence de presse

Dépôt du rapport annuel 2018-2019

Épilogue d'une institution franco-ontarienne

Déclaration aux médias (BILINGUE)

Mardi 16 avril 2019

9h30

Assemblée législative, Queen's Park

Studio média

Toronto, Ontario

Seule la version prononcée fait foi.

Bonjour,

C'est avec un grand plaisir et une immense fierté que je dépose aujourd'hui mon douzième et dernier rapport annuel. Intitulé *Épilogue d'une institution franco-ontarienne*, ce rapport couvre les activités du Commissariat du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019. S'il ne manque pas de revenir sur les événements de novembre 2018 ayant mené à l'abolition de mon poste de commissaire indépendant et du Commissariat, ce rapport reste tourné vers l'avenir et souligne les principaux dossiers sur lesquels il faudra agir pour préserver et soutenir les communautés francophones en Ontario.

Le rapport déplore deux décisions du gouvernement : l'abolition du commissaire indépendant et du Commissariat, et le retrait du financement promis à l'Université de l'Ontario français.

Le transfert de ses fonctions au bureau de l'Ombudsman est un recul pour la communauté franco-ontarienne puisque ses activités de promotion, de sensibilisation et de conseil proactif auprès de l'appareil gouvernemental sont compromises. Le nouveau « commissaire », qui sera employé de l'Ombudsman, n'aura pas la même latitude pour choisir ses priorités et agir en amont pour faire avancer les droits linguistiques de la population francophone de l'Ontario.

Vous le savez, comme moi, que le Commissariat aux services en français est une institution essentielle pour la communauté franco-ontarienne. Avec son abolition, elle perd un pilier et un défenseur de vos droits linguistiques.

En effet, les francophones ont bénéficié du soutien inlassable de mon bureau notamment dans les secteurs de la santé, de la justice, de l'immigration et de l'accès à l'éducation. Nous avons également privilégié des rencontres avec la communauté pour écouter les gens parler de leurs défis.

Dans ce rapport final, je rappelle les avancées considérables qu'ont permises les études et les quelque 27 enquêtes et rapports produits par le Commissariat, en plus des avis et conseils prodigués au gouvernement de l'Ontario en matière de politiques publiques.

Si l'abolition du Commissariat est une décision préjudiciable, le retrait du financement à l'UOF l'est tout autant. Les besoins de programmes postsecondaires en français dans la région du Centre-Sud-Ouest, comme l'avait indiqué notre rapport *Pas d'avenir sans accès* en 2012, demeurent toujours criants. Sans eux, d'innombrables francophones vont se tourner vers les institutions anglophones, contribuant ainsi à l'assimilation de la communauté. Un chapitre complet du rapport est consacré au soutien de l'Université de l'Ontario français afin de réitérer son importance.

En plus de l'éducation postsecondaire, il existe une panoplie d'autres chantiers, tous couverts par notre Symposium de l'an dernier, *Se projeter, se préparer*, qui j'espère gardera le commissaire bien occupé pour les années à venir. Ce dernier rapport continue d'émettre plusieurs recommandations, en matière de désignation d'organismes, d'offre active, de santé, d'immigration, de justice, d'éducation secondaire et postsecondaire.

Plus précisément, en santé, nous sommes aujourd'hui témoins d'un bouleversement complet du système, encore une fois. Santé Ontario, ses systèmes de prestation de soins intégrés et fournisseurs de services doivent absolument tailler leurs services au bénéfice des patients francophones, en s'appuyant notamment sur l'expertise et l'acharnement des Entités. En immigration, j'espère sincèrement que ce gouvernement pourra finalement agir de manière proactive et assurer une immigration francophone d'au moins 5 % par année. Finalement, le rapport insiste sur la nécessaire modernisation de la *Loi sur les services en français* qui, en 2019, est toujours aussi désuète qu'en 2016.

Nous avons, en 2018-2019, traité 435 plaintes et demandes de renseignements, dont plus de la moitié étaient recevables. Je note que les plaintes concernant les tribunaux administratifs m'ont poussé à déclencher une enquête sur les problèmes systémiques en accès à la justice en français.

Je profite de mes derniers moments devant vous pour remercier tout le personnel du Commissariat, mes anciens coéquipiers comme ceux et celles qui m'accompagnent actuellement. Nous avons connu des mois éprouvants et jamais ils n'ont fléchi à la tâche, assurant une continuité avec un professionnalisme hors du commun. Je ne les nommerai pas toutes et tous sauf peut-être le directeur général Jean-Gilles Pelletier. Il a assumé les difficiles responsabilités d'assurer une transition avec le bureau de l'Ombudsman. J'aimerais aussi remercier l'ancienne ministre des Affaires francophones, Madeleine Meilleur pour avoir fait confiance à un illustre inconnu mais surtout pour lui avoir donné les outils pour faire son travail. Merci également à l'ancienne ministre, Marie-France Lalonde avec qui nous avons développé une solide relation de travail et finalement mes remerciements à la ministre Caroline Mulroney qui a quand même montré beaucoup d'écoute et avec qui j'aurais aimé développer une belle relation de travail.

J'aimerais offrir mes derniers mots envers la population, plus particulièrement les francophones de la province. Il ne faut jamais oublier que derrière nos rapports, études, les politiques publiques et les décisions gouvernementales, il y a du vrai monde qui tente de vivre leur vie et garder leur langue et leur culture. Si nous avons pu les aider dans ce projet louable, nous aurons alors accompli une grande partie de notre rôle comme commissaire linguistique.

Vous m'avez accueilli avec tellement de générosité dans tous les coins de la province. Merci de votre écoute et de vos conseils. Merci à tous nos plaignants et à toutes nos plaignantes qui ont pris la peine de tantôt nous faire part d'un mauvais service en français, tantôt d'un problème systémique et souvent nous ont ouvert leur cœur. Je ne peux qu'espérer que nous vous ayons bien servi. Nous avons beaucoup appris de vous et nous sommes de meilleures personnes grâce à vous.

Merci

Je demeure à votre disposition s'il y a des questions.